

Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes – CERDACC

Coordonnées

CERDACC

34 rue du Grillenbreit

BP 50 568

68008 COLMAR CEDEX (FRANCE)

Téléphone : 00 33 3 89 20 61 84

Fax : 00 33 3 89 20 29 19

E-mail : cerdacc@uha.fr

<http://www.cerdacc.uha.fr/>

Horaires d'ouverture et accueil du public :

Sur rendez-vous

Personnes responsables

Blandine ROLLAND, Directrice du CERDACC, Professeur de droit privé et de sciences criminelles

<http://www.cerdacc.uha.fr/>

Nature et statut de l'organisme :

Laboratoire de recherche rattaché à l'Université de Haute Alsace

Public visé

Tout public.

Objectifs et activités de l'organisme :

Le CERDACC étudie les dispositifs qu'ils soient juridiques, judiciaires, ou administratifs mis en place après les catastrophes technologiques ou naturelles ainsi que dans le prolongement des accidents collectifs.

En effet, après de tels événements, tous les acteurs, qu'ils soient institutionnels ou non sont confrontés à des logiques différentes et à des approches inhabituelles. Il est important dans un souci de prévention et de transmission de savoir-faire, de décoder ces dispositifs.

Il aborde les risques dans leur diversité (technologiques, industriels, naturels, liés à la santé et aux activités humaines) dans une perspective de prévention.

Il étudie la réparation des dommages subis, sous l'angle des mécanismes assurantiels, du recours à la solidarité nationale et des actions visant à établir les responsabilités administratives, civiles et pénales.

Il analyse les situations factuelles sous l'angle de la sécurité.

Objectifs et activités en matière de coopération européenne :

Le CERDACC s'intéresse également à l'harmonisation des dispositifs européens.

Il participe à des séminaires internationaux.

Mise à jour : février 2023

Source de mise à jour : <http://www.cerdacc.uha.fr/>

Mots-clefs :